

De : Lysiane ESTRADA, Responsable du service communication CCC
Pour : Information et diffusion

COMMUNIQUE DE PRESSE

AGENDA 21 : L'actualité des « éco établissements du Clermontais ».

L'année scolaire 2009 – 2010 a permis à plusieurs établissements scolaires du Clermontais et aux différents accueils de loisirs de s'engager en faveur du développement durable, en adhérant au nouveau projet de sensibilisation lancée par la Communauté de Communes du Clermontais.

Après les « classes environnement », « Y'a de la récup dans l'Art », les « éco-écoles du Clermontais » place aux éco-établissements du Clermontais ».

Dans le cadre de son Agenda 21, lancée en septembre 2008 et afin de poursuivre son action d'éducation au développement durable initiée en 2003, la Communauté de Communes a souhaité redéfinir son programme pédagogique pour lui donner un nouvel élan pour la période 2009 / 2012.

Ce nouveau programme animé et coordonné par l'association Demain La Terre ! s'adresse aux établissements scolaires volontaires ainsi qu'aux centres de loisirs du territoire dans la mesure où ils sont gérés par la Communauté de Communes. D'autre part, la CCC accompagne chacun de ses établissements éducatifs dans la mise en œuvre de différentes démarches d'éducation au développement durable, qui peuvent être Eco-école, Agenda 21, lycée 21...pouvant faire l'objet d'une labellisation par un organisme extérieur ou pas.

Le but de cette action est de contribuer au développement durable au niveau local et planétaire en instaurant des actions concrètes dans l'enceinte scolaire ou éducative et en associant tous ceux qui sont impliqués dans ce lieu de vie : élèves, enseignants, animateurs, personnel techniques et d'entretien, parents d'élèves, municipalité...

Les objectifs du projet :

- Accompagner les établissements éducatifs volontaires dans leurs démarches d'éducation au développement durable
- Inciter les élèves et les autres acteurs des établissements scolaires (élus, techniciens municipaux, professeurs, parents d'élèves, associations locales...) à participer et agir pour une gestion durable des établissements
- Faciliter la démarche pour que les établissements deviennent par la suite autonomes.

Le descriptif du projet :

- **Les conditions :** Ce projet est prévu pour 10 établissements éducatifs souhaitant intégrer une démarche de développement durable. Leur volonté de participer à ce programme est formalisée par une inscription auprès de la CCC et pour l'année scolaire 2010 / 2011 par la signature d'une charte d'engagement.

- **Le contenu pour chaque année :**
 - o Une journée de lancement et une journée de clôture
 - o 7 demi-journées d'accompagnement par « Demain la Terre » pour chacun des établissements permettant ainsi un suivi tout au long de l'année
 - o 3 demi-journées d'animations et / ou sorties pour chacun des établissements sur des étapes méthodologiques ou des thèmes précis animés par les acteurs du territoire les plus compétents sur le sujet.

Ce programme de sensibilisation est financé par la Communauté de Communes du Clermontais, qui a obtenu des subventions du Conseil Général et Régional.

Pour l'année 2009 / 2010, 4 établissements scolaires et 6 centres de loisirs ont répondu favorablement à l'appel à candidatures de la Communauté de Communes du Clermontais :

- L'école Saint Martin de Canet
- Le Lycée le Cep d'or de Clermont l'Hérault
- Le collège Saint Paul de Clermont l'Hérault
- L'école Saint Joseph de Clermont l'Hérault
- Les pôles de Canet, Ceyras, Clermont l'Hérault, Fontès, Nébian, Paulhan.

En tout, ce sont près de 700 enfants qui ont pu bénéficier de ce programme de sensibilisation.

- **Le collège Saint Paul de Clermont l'Hérault**, déjà labellisé éco-école en 2009 sur le thème de l'alimentation, a étudié pendant l'année scolaire 2009/2010 le thème de la biodiversité. Cela s'est concrétisé par la création d'un jardin méditerranéen dans l'enceinte de l'établissement et l'obtention une nouvelle fois du fameux label européen.



Visite du jardin méditerranéen et remise des diplômes aux élèves et du label Eco-école par Jean Noël SATGER, Vice Président délégué à l'environnement et à l'Agenda 21.

- **L'école Saint Joseph de Clermont l'Hérault** s'est intéressée plus particulièrement à la thématique des déchets et a mis en place un lombricomposteur dans l'établissement alimenté essentiellement par les restes des gouters.



Remise des diplômes aux élèves et présentation du lombricomposteur.

- **Le Lycée le Cep d'Or** s'est quant à lui engagé dans une démarche d'Agenda 21 : création d'un comité de pilotage, réalisation d'un diagnostic sur le thème des déchets, de l'eau et de l'énergie par l'ensemble des 4^{èmes} qui ont été auparavant sensibilisés à ces thèmes par « Demain la Terre ! ». Ils ont visité le site expérimental de Cantercel et ont participé au débroussaillage d'un terrain sur la Ramasse à Clermont l'Hérault.



Comité de suivi et débroussaillage de la Ramasse à Clermont l'Hérault

- **L'école Saint Martin de Canet**, s'est engagée pour la première fois cette année et avec succès dans la démarche éco-école. Au programme jeu de piste sur la consommation de l'eau et expériences sur la pollution avec « Demain la Terre ! », expériences sur le cycle de l'eau avec leurs enseignants, visite du château d'eau et de la station de lagunage avec un agent de la mairie... Les élèves ont également réalisé un diagnostic dans l'école et ont mis en place de nombreuses actions dans l'école. Par exemple, ils remplissent désormais leur verre d'eau avec une carafe au lieu de ne boire que la moitié de ce que débite le robinet. Ils ont également visité l'aquarium Mare Nostrum.



Comité de suivi et remise du Label éco école et des diplômes par Alain CAZORLA, Président de la Communauté de Communes du Clermontais, maire de Clermont l'Hérault et Conseiller Général.

- **Les 6 pôles de loisirs** ont quant à eux choisi de travailler sur le thème de la biodiversité. Ils ont accueilli une première intervention de l'association « Demain la Terre ! » qui a permis d'expliquer aux enfants ce qu'était la biodiversité et de leur faire découvrir ses rôles mais aussi les menaces qui pèsent sur elle, et ce de manière ludique à travers des jeux, des énigmes, des objets cachés à retrouver. Avec l'aide de leurs animateurs, les enfants ont effectué un petit diagnostic de la biodiversité au sein de leur établissement : présence ou non d'espaces verts, d'installations pour la faune... et émis des idées pour agir pour la biodiversité. Leurs parents ont aussi émis leurs avis ou idées. Concrètement cela s'est matérialisé avec des plantations dans certains pôles, des constructions d'abris pour oiseaux, d'arbres à papillons, le nettoyage des rives de la Lergue, du suivi des hirondelles... Chaque établissement a également eu son lot de sorties avec la visite de ferme pédagogique, de l'aquarium, du cirque de Mourèze, des Aresquiers...

En signe de reconnaissance pour la qualité du travail accompli par les enfants, les enseignants, le personnel... la Communauté de Communes représentée par son président Alain CAZORLA, Maire de Clermont l'Hérault et Jean Noël SATGER, vice Président délégué à l'environnement et à l'Agenda 21, Maire d'Aspiran, ont remis à chacun des enfants un « diplôme », une attestation de participation à ce programme au cours d'une rencontre – visite de chacun des établissements participants.

Pour les centres de loisirs la remise des diplômes a eu lieu à l'occasion d'une rencontre inter-centres qui s'est déroulée dans la commune de Mourèze, un lieu riche en biodiversité.



L'ensemble de ses établissements poursuivra ce programme d'éducation à l'environnement et au développement durable à la rentrée prochaine.

Pour plus d'information :

Lysiane ESTRADA, Responsable du service communication CCC
Tel : 04 67 88 95 50

Emilie WIECZOREK, Stagiaire AG21 CCC
Rel : 04 67 88 95 50

Laurence PREUD'HOMME, Animation Demain La Terre !
Tel : 04-67-57-25-44 ou 09-75-26-94-20